

Recherche Originale

Géopolitique de la sécurité et de l'esthétique urbaines à Libreville : cas des trottoirs et des campements de pêcheurs allogènes

Léonilde Chancia NYINGUEMA NDONG^{1, c}, Laetitia Guylia ROGOMBE², Aline Joëlle LEMBE épouse BEKALE¹

1 Centre d'Etudes et de Recherches en Géosciences Politiques et Prospective (CERGEP), Département des sciences géographie environnementales et marines, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon

2 Laboratoire de Géomatique, de Recherche Appliquée et de Conseil (LAGRAC), Département des sciences géographiques environnementales et marines, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon

Résumé

Libreville, à l'instar des capitales africaines, souffre d'un manque de plans et de politiques d'aménagement efficaces. Par ailleurs, elle est aussi confrontée aux défis liés à la gestion des migrations internes et internationales. Cette double difficulté entraîne des problèmes de sécurité et d'esthétique urbaines : développement de l'habitat spontané, « no man's land » urbains, occupation anarchique des espaces publics, voiries vieillissantes et mal entretenues, insécurité et mal-être des usagers, etc. L'article se penche sur l'intégration des étrangers plus précisément les petits commerçants détaillants et les communautés de pêcheurs en milieu urbain et soulève la double problématique de leur implication dans l'appropriation illégale et de la désorganisation du domaine public. Il démontre comment et pourquoi les différentes logiques culturelles, structurelles et socio-économiques associées alimentent cet état de fait. En ce sens, il met en exergue les processus de colonisation des trottoirs par des usages inappropriés, tout en soulevant également leur défectuosité. De même, il s'épanche sur l'installation irrégulière des campements de pêcheurs allogènes qui entravent l'aménagement urbain. Le tout en s'intéressant au contexte politico-administratif, longtemps dominé par une quasi impuissance institutionnelle et un certain laisser-aller. A partir des documents de référence, des entretiens semi-directifs et des observations empiriques, la présente contribution analyse les logiques des principaux occupants, examine les questions de sécurité et d'esthétique urbaines et envisage des mécanismes favorables à une meilleure gestion de l'espace public.

Abstract

Like other African capitals, Libreville suffers from a lack of effective development plans and policies. It is also faced with the challenges of managing internal and international migration. This dual difficulty leads to problems of urban safety and aesthetics: development of squatter settlements, urban "no-man's-lands", anarchic occupation of public spaces, ageing and poorly-maintained roads, insecurity and unease among users, etc. The article looks at the integration of foreigners, more specifically small retail traders and fishing communities in urban areas, and raises the dual issue of their involvement in illegal appropriation and disorganization of the public domain. It shows how and why the different cultural, structural and socio-economic logics involved fuel this state of affairs. In this sense, it highlights the processes by which sidewalks are colonized by inappropriate uses, while also raising the issue of their defectiveness; similarly, it focuses on the irregular installation of non-native fishermen's encampments, which

CONTACTS

Léonilde C. NYINGUEMA NDONG
mimichancia@yahoo.fr

HISTORIQUE

Reçu : 28 / 02 / 2025
Accepté : 12 / 06 / 2025
Publié : 29 / 07 / 2025

MOTS-CLES

- Géopolitique
- Immigration
- Esthétique urbaine
- Trottoirs
- Sécurité
- Campements
- Libreville

hinder urban planning; all this while taking a close look at the political and administrative context, long dominated by a quasi-institutional impower and a certain laissez-faire attitude. On the basis of reference documents, semi-directive interviews and empirical observations, this contribution analyzes the logics of the main occupants, examines issues of urban safety and aesthetics, and considers mechanisms conducive to better management of public space.

Keywords: Geopolitics, Immigration, Urban aesthetics, Safety, Sidewalks, Camps, Libreville

1. Introduction

Au lendemain des indépendances, précisément, à partir des années 1970, les villes africaines subsahariennes connaissent une occupation spatiale résultant d'initiatives individuelles. A savoir, une squattérisation et une urbanisation spontanée de l'espace urbain (Nguéma, 2005). Libreville, notamment le Grand Libreville (Nziengui Mabila, 1985)¹, n'échappe pas à cette réalité puisqu'elle reste confrontée à un ensemble de difficultés majeures. Elles sont liées notamment à l'absence de plans d'aménagement, à l'explosion démographique, à la présence d'un bâti peu structuré et de quartiers sous-intégrés en ville et en périphérie, à l'insalubrité, etc.

Rappelons que l'exode rural et le phénomène migratoire favorisent une croissance soutenue de la population urbaine au Gabon, occasionnant de fait un déséquilibre démographique urbain-rural. Ce déséquilibre observé depuis 1960 s'est accentué au fil des années car, le taux d'urbanisation a atteint 87% en 2013, situant le Gabon au rang du pays le plus urbanisé d'Afrique Centrale (le taux moyen d'urbanisation dans la région est de 40%) (RGPL, 2013). Selon la même source, entre 1993 et 2013, la population gabonaise a connu une augmentation de 2,9% en moyenne par an relative à un accroissement naturel de 2,5% de la population et à une croissance des flux migratoires nets de 0,4%. Dans l'absolu, entre 1993 et 2013, la population gabonaise a connu une augmentation de 43 000 habitants en moyenne chaque année dont 32 000 par accroissement naturel et 11 000 relatifs au solde migratoire. Sur une population totale d'environ 1 800 000 habitants, Libreville et sa région enregistrent plus de 900 000, soit la moitié de la population gabonaise (RGPL, op.cit.).

Dans la perspective d'une modernisation urbaine, le slogan « Libreville, ville attrayante et propre » montre l'ambition de la nouvelle équipe municipale de se défaire d'une représentation d'antan considérant la capitale gabonaise comme « Libreville, ville poubelle ». En effet, « l'aménagement de vastes espaces publics doit incarner la modernisation du pays et l'entrée de la ville dans le cercle tant convoité des métropoles émergentes » (Gibert-Flutre, 2017). Or, aujourd'hui encore à Libreville, s'observent une urbanisation incontrôlée, des migrations internes et externes à l'origine de l'accroissement de la population librevilloise. De nombreux migrants se trouvent de fait confrontés au problème de l'employabilité et la majorité d'entre eux finissent par exercer des activités informelles dans le domaine public particulièrement sur les trottoirs urbains et les campements de pêcheurs en périphérie.

¹ Par l'appellation « Grand Libreville », il s'agit de la capitale gabonaise Libreville dans sa globalité, au sens *lactos sensus*, c'est à dire la commune principale et sa périphérie notamment la commune d'Owendo dans le cadre de notre étude située au sud mais également la commune d'Akanda, dans le nord.

Si le trottoir peut être considéré comme étant « une aire de circulation publique, accessoire de la voirie et spécialement aménagée afin de permettre la circulation des piétons » (Bouillard, 1983), le campement de pêcheurs s'entend comme un village, où s'organise la vie sociale, économique et culturelle d'une ou plusieurs communautés de pêcheurs (Quensiére, 1994).

L'article se propose de mener une analyse géopolitique dans un contexte à la fois urbain et littoral. Il permet de comprendre les rapports de force entre autorités municipales et/ou éta-tiques gabonaises et les différents acteurs que sont les occupants illégaux des différents sites du domaine public. De même qu'il s'intéresse aux différentes représentations et motivations des antagonistes, les divers enjeux autour des sites visés et enfin les perspectives de solutions. Ainsi, comprendre les logiques d'appropriation des différents sites urbains et périurbains qui mettent à mal la sécurité et l'esthétique urbaines par bon nombre d'étrangers et populations immigrées dont des camerounais, béninois, togolais, maliens, nigérians, nigériens etc. En effet, ces dernières arrivées ou installées au Gabon dans le but de se réaliser socialement et économiquement, occupent la plupart des niches commerciales grâce à la fécondité de leur esprit et leur résilience. Ils inventent et innovent en pratiques commerciales et produits com-mercialisables. Pour rappel, la fonction publique à quelques exceptions près, est réservée exclusivement aux gabonais.

L'insécurité urbaine renvoie « au désordre » qui se définit comme l'ensemble des faits et comportements qui tendent à remettre en question l'ordre établit des pratiques et des représentations (Germain, 2012) et s'apparente également à l'incivilité (Rocher, 1996). L'esthétique ur-baine est quant à elle une cohérence d'éléments disséminés dans une vue globale de la ville (Buls, 1995). Plus précisément, elle participe à créer des environnements favorables au public, des milieux conviviaux : paysages de rue charmants, marchés animés, centres d'activités uniques, quartiers sécurisés, etc. (SUTCE, 2007). Le présent travail pose le problème de l'occupation illégale et de l'aménagement du domaine public à Libreville et Owendo. Plus clai-rement, il soulève le phénomène de « colonisation trottoirale » par les migrants et étrangers ²qui compromet la fonctionnalité initiale du trottoir, de même qu'il démontre une « colonisation halieutique » anarchique par les pêcheurs allogènes des espaces urbains côtiers.

2. Méthodologie

2.1. Justification du cadre théorique

Afin de notre contextualiser notre recherche, de justifier les choix méthodologiques et d'orien-ter l'analyse des données, il convient préalablement de présenter la revue de littérature à partir des travaux scientifiques sur lesquels nous nous sommes appuyés :

² Le petit commerce de proximité urbaine est une pratique culturelle qui a pris naissance grâce à l'im-migration africaine notamment ouest-africaine. Elle se traduit par la colonisation trottoirale, le com-merce ambulant, « la boxérisation » c'est-à-dire le phénomène d'implantation de boxes qui sont de pe-tits espaces fermés et délimités à usage commercial, fait en fer ou en planche sur les trottoirs et acco-gements. De manière générale, le secteur du commerce est détenu 70% par les étrangers cf. <https://www.gabonreview.com/le-gabon-veut-reguler-le-secteur-du-commerce-detenu-a-70-par-des-non-nationaux/>

Bouillard (1983), « Aperçu du régime juridique des trottoirs ». Cette réflexion met l'accent sur l'importance de la voie publique notamment son impact sur l'urbanisme et la gestion des trottoirs. En se basant sur la théorie de l'appropriation de l'espace urbain développé par Henri Lefevre ,1974; il soulève les nombreuses ambiguïtés liées à non seulement au statut juridique des trottoirs mais il s'intéresse également à leur usage, entretien et aménagement.

Loungou (2014), « La destruction des villages de pêcheurs au sud de Libreville. Une opération entre impératif sécuritaire et spéculation foncière ». Ici l'auteur évoque les nombreux enjeux sécuritaires, fonciers, esthétiques des villages de pêcheurs allogènes, qui ont conduit les autorités gabonaises à procéder à leur destruction. Dans son approche, il semble convoquer la théorie de la marginalisation urbaine de Loïc Wacquant (1999), qui s'intéresse aux processus et à la manifestation ainsi que les motivations étatiques et sociales de cet état de fait.

Bignoumba (2011), « Concept de périphérie appliquée à l'activité halieutique : impacts sur l'aménagement des pêcheries maritimes artisanales au Gabon ». Il est mis en exergue, la périphérisation halieutique, qui se traduit par le caractère informel et marginalisé des pêcheries (pêche et pêcheurs allogènes). Cette réflexion s'emble s'appuyer sur la théorie périphérisation de Guy di Méo, 1998, qui permet de comprendre le caractère complexe de cette forme d'auto-périphérisation des pêcheurs à cause de la proximité géographique entre débarcadères et campements.

Bien que non exhaustives, ces études ont mis en évidence les enjeux urbains et fonciers à Libreville, soulignant la responsabilité partagée entre l'Etat, les usagers et les populations allogènes dans l'alimentation de l'insécurité et la dégradation esthétique du cadre urbain.

2.2. Une approche méthodologique qualitative

La méthodologie pour laquelle nous avons optée est essentiellement qualitative. Elle a consisté d'une part en des observations de terrain notamment des espaces publics. Les enquêtes ont duré 1 an. Il s'agissait concrètement d'observer les zones où les trottoirs sont occupés notamment les ronds-points les grands carrefours et leurs alentours, par les différents profils identifiés. Mais également de visiter des campements de pêcheurs allogènes afin d'évaluer leur structuration, les conditions de vie et l'impact sur le milieu urbain.

D'autre part, elle a consisté en des entretiens semi-directifs auprès, de soixante acteurs répartis selon les profils suivants : 3 agents municipaux ; 12 pêcheurs nigérians ; 8 mareyeuses, 10 commerçants gabonais, 15 commerçants étrangers, 7 usagers, 1 chef de quartier ,1 chef communautaire de campement de pêcheurs nigérians,1 policier, 1 commerçante togolaise déguerpie et 1 commerçant camerounais déguerpi.

Les échanges et les observations ont permis de confronter les logiques étatiques aux logiques des différents usagers, mettant en lumière les dynamiques en jeu.

Il nous faut souligner qu'au vu de la délicatesse du sujet, des considérations éthiques ont été prises en compte dans l'approche menée auprès des différents enquêtés notamment les plus vulnérables. Nous avons donc procédé avec un maximum de respect et de bienveillance au premier contact avant l'entame des échanges. Le choix du consentement éclairé afin de préciser les objectifs de notre étude, la finalité de celle-ci, l'utilisation des données récoltées, la présentation du profil des enquêteurs, la vérification des photos prises et l'écoute des propos enregistrés étaient nécessaires. De plus, la confidentialité par l'anonymisation de l'identité de certains acteurs était de mise. Enfin, la mise à disposition de notre réflexion à certains acteurs

particulièrement institutionnels est une doléance de ces dernières, une fois le travail abouti, à laquelle nous voudrions accéder.

2.3. Analyse des données d'entretiens

L'analyse s'articule premièrement autour de l'identification et la compréhension des motivations et des comportements des différents occupants de l'espace public. Puis, les problématiques de la sécurité de l'ensemble des usagers et l'évaluation des impacts esthétiques de l'occupation trottoiriale et la création des campements irréguliers. Enfin l'analyse s'achève par des propositions de mécanismes et stratégies pour une meilleure gestion de l'espace public.

Dans la mesure où notre réflexion est géopolitique, car s'intéressant au jeu et aux représentations des différents acteurs impliqués, nous avons opté pour un triptyque analytique basé à la fois sur une analyse phénoménologique, une analyse narrative et enfin une recherche ethnographique. Cette triple approche permet d'avoir une vue d'ensemble qui se traduit par une meilleure compréhension des différents expériences, récits, vécus des enquêtés, de l'analyse du choix des mots, du champ lexical et de l'attitude de ces derniers. De même, quelle permet de mieux comprendre les différentes trajectoires et représentations de chaque acteur, grâce à des immersions notamment au sein des communautés de pêcheurs allogènes. Ce qui a permis des observations directes et des entretiens tantôt approfondis tantôt laconiques.

3. Résultats

Le présent travail repose sur deux principaux types de résultats, à savoir ceux liés aux acteurs puis aux logiques contrastées d'une part et d'autres relatifs aux questions de sécurité et d'esthétique urbaines d'autre part.

3.1. Des acteurs aux logiques contrastées

Les mouvements migratoires (internes et internationaux) ont eu pour conséquences la croissance de la population urbaine et a entraîné le problème d'insertion professionnelle. En effet, les populations qui rejoignent la métropole sont généralement confrontées au défi de l'employabilité surtout pour celles sans réelle qualification. Ces dernières se lancent très souvent dans des activités informelles sur les trottoirs. Toutes ces situations expliquent, pour l'essentiel, l'occupation anarchique du domaine communal qui se manifeste par l'utilisation illégale des espaces d'accotement ou trottoirs et la présence des campements de pêcheurs allogènes.

La forte anthropisation illégale des trottoirs est le fait de plusieurs acteurs parmi lesquels les commerçants, les automobilistes et les ménages pour des besoins divers et variés. Cependant, au regard de la diversité des usages des trottoirs, les activités de petits commerces de proximité sont dominantes. Sur les accotements, les commerçants exposent des marchandises de diverse nature pour la vente, les transformant en « marchés spontanés ». Ces populations colonisent de façon permanente et anarchique les trottoirs des grandes artères malgré les multiples déguerpissements réalisés par la police municipale. Les espaces d'accotements les plus concernés sont ceux des Charbonnages (1^{er} arrondissement), Nzeng-Ayong, pk 9 (6^e arrondissement), Awendjé (4^e arrondissement) et Akébé, Carrefour Léon Mba et Mont-Bouët (3^e arrondissement) (carte 1).

Les commerçants qui investissent les trottoirs sont des hommes et des femmes dont l'âge moyen varie entre 25 et 57 ans. Ils sont de différentes nationalités que l'on peut regrouper en deux grandes catégories. La première catégorie est composée de gabonais et de ressortissants de l'Afrique centrale (Congo-Brazzaville et Cameroun) dont l'activité commerciale se focalise sur la vente des denrées alimentaires telles que la banane plantain, le manioc, le taro, la tomate, l'oignon..., les fruits et légumes de saison (atanga, avocat, feuilles de manioc, épinard, aubergine, etc.). La seconde catégorie est essentiellement constituée de ressortissants de l'Afrique de l'ouest (Mali, Bénin, Nigéria, Togo, Ghana, Niger, Burkina-Faso...) pour qui, le commerce de bijoux, sacs, chaussures, téléphones mobiles, vêtements (friperie) est l'activité majeure (Tableau 1).

Catégories	Caractéristiques	Produits commercialisés
Vendeurs originaire d'Afrique Centrale	Femmes	Féculents (banane plantain, manioc, taro, ...) Fruits de saison (atanga, mangue, ...) Légumes (feuilles de manioc, oseille, aubergine, gombo, ...)
	Hommes	Vêtements, Chaussures, Vulcanologues
Vendeurs originaire d'Afrique de l'Afrique de l'Ouest	Femmes	Fruits importés (pomme, orange, raisin, clémentine, ...) Cuisine de rue (beignet, sandwich, plats cuisiné, braise, boissons) Produits de beauté, bijoux fantaisistes, produits capillaires, friperie
	Hommes	Produits divers (Bijoux, sacs, chaussures, vêtements (friperie), accessoires téléphoniques...) Vulcanologue, Garages, Cuisine (braise)

Tableau 1. *Les principaux vendeurs des trottoirs à Libreville et Owendo (source : Données de terrain, par Lembe Bekale, 2024*

Toutefois, quelques femmes ouest-africaines commercialisent du poisson frais ou fumé, de la volaille fumée et des fruits sur des étals de fortune. Cette activité irrégulière et réprimandée par les pouvoirs publics laisse cependant, pour des raisons diverses, indifférents l'ensemble des commerçants.

Ainsi, deux raisons principales justifient cette occupation illégale des accotements. Premièrement, les commerçants brandissent l'argument infrastructurel, considérant que les espaces commerciaux ou les marchés sont insuffisants et mal localisés dans la ville, les rendant inaccessibles. De plus, ils estiment qu'il est quasiment impossible aujourd'hui d'obtenir un emplacement ou un box pour étaler et stocker leur marchandise à Mont-Bouët (le plus grand marché de la capitale). En outre, pour certains commerçants, les sites des marchés de Nzeng-Ayong et Charbonnages posent des problèmes d'accessibilité en raison de leur localisation éloignée des grandes artères. D'où l'envahissement des trottoirs des grandes voies surtout aux heures de grand trafic, considérés comme des sites stratégiques pour leur affluence : « en bordure de route, les marchandises se vendent mieux et sont plus accessibles aux clients qui aiment la facilité. Aussi, plusieurs d'entre nous avons réussi les fidéliser » (Commerçante gabonaise, 43 ans, carrefour Charbonnages, 5 ans d'ancienneté).

Deuxièmement, la proximité avec le lieu de résidence du commerçant est un indicateur qui est régulièrement souligné. En effet, pour les femmes commerçantes notamment, la plupart d'entre elles résident aux alentours des espaces de vente. Ce qui leur permet d'exercer leur activité lucrative tous les jours en conjuguant activité commerciale et vie familiale. Car, pour des besoins d'éducation des enfants, d'alimentation ou d'autres tâches domestiques, elles

peuvent facilement se rendre à leur domicile voisin, sans laisser leur commerce trop longtemps surtout pendant les week-ends et les vacances scolaires.

Une autre raison évoquée par les commerçantes est la possibilité d'exercer leurs activités commerciales plus longtemps parfois jusqu'à 21h en moyenne, ce que les structures formelles n'autorisent pas en raison de la réglementation dans les marchés municipaux où, les heures de fermeture n'excèdent pas 18h. Ce supposé handicap horaire se trouve renforcé par la mesure de fermeture des marchés officiels au moins un jour dans la semaine pour les besoins de nettoyage. Cette absence de marge de manœuvre peut constituer un réel manque à gagner pour des commerçants aux revenus modestes. L'anthropisation des accotements n'est pas la seule entrave à la sécurité et à l'esthétique de la ville, les campements de pêcheurs participent, à bien des égards, à renforcer cet état de fait.

L'occupation anarchique du domaine communal s'observe également à travers l'implantation des campements de pêcheurs allogènes dans la périphérie de Libreville. En effet, les opportunités économiques du Gabon en matière de pêche attirent les pêcheurs allogènes qui n'hésitent pas à s'établir en périphérie le long des côtes. Rappelons que le secteur de la pêche maritime artisanale est monopolisé à près de 90% par les pêcheurs originaires d'Afrique de l'ouest (béninois, togolais, nigérians, ghanéens...) majoritairement en situation illégale et pratiquant des activités halieutiques quasiment informelles (Ovono Edzang, 2013). Le caractère informel de la pêche maritime artisanale est lié au fait qu'il s'agit d'une activité faiblement structurée, au regard de l'absence des statistiques en termes du nombre des pêcheurs, des sites de débarquements, des productions et du matériel utilisé.

Bien qu'installées depuis plusieurs décennies au Gabon, les communautés de pêcheurs ouest-africaines ne disposent d'aucun droit juridique dans l'acquisition des parcelles viables, les exposant de fait, aux délogements incessants des pouvoirs publics (Loungou, 2014). Ces départs forcés se sont accrus ces dernières années et la commune d'Owendo a enregistré le plus grand nombre de déguerpissements. Au regard de leur physionomie, les campements de pêcheurs ouest-africains peuvent être hiérarchisés en deux catégories. La première catégorie concerne les campements dont les délogements sont définitifs, c'est le cas de Petite poubelle, Pont Nomba, Pêcherie confiance, Barracuda, Grand village et Petit village (figure 1). La deuxième catégorie renvoie à la relocalisation progressive des campements déguerpis notamment Grande poubelle qui a constitué l'un des réceptacles des pêcheurs délogés dans les sites précédents. Les communautés de pêcheurs s'installent dans ces campements périphériques parce qu'« elles ne savent pas où aller » (pêcheur nigérian de Grande poubelle, 2024). Plusieurs s'y sont établies depuis les années 1950-1960, et ont du mal à partir sans plan de relogement, voire, repartir dans leurs pays d'origine, pour lesquels elles n'ont plus de repères. Surtout que la pêche, pour elle, est d'abord une culture et par la suite une activité économique qui pourvoie aux besoins des familles. Aussi, pour les pêcheurs, le choix de vivre en périphérie se justifie par la recherche de cohésion sociale. En effet, ils préfèrent vivre proche des zones de pêche pour suivre les mouvements des marées dont dépendent les sorties de pêche, d'une part, de sécuriser le matériel de pêche et limiter les frais de déplacements d'autre part. De même, l'isolement des campements permet de mener, sans désagrément majeur pour les populations urbaines des alentours, des activités de fumage et de salage de poissons, particulièrement polluantes (Ovono Edzang, 2006).

La forte anthropisation des trottoirs et l'implantation illégale des campements de pêcheurs à Libreville et sa périphérie justifiées par des logiques économiques visant à la satisfaction des

besoins des populations concernées, posent en filigrane des problèmes de sécurité et d'esthétique urbaines.

3.2. La question de sécurité et d'esthétique urbaines

Le deuxième résultat de cette recherche aborde les questions de la sécurité et de l'esthétique urbaines, conséquences de la faible gestion de l'espace public. « Dans le contexte des villes africaines, assurer un service équitable de qualité pour tous les habitants est toujours problématique » (Moussa Mahamat, 2016). De ce fait, l'espace public se retrouve décliné comme un espace démocratique, donc naturellement à tous et pour tous, sinon n'appartenant à personne si ce n'est à l'Etat. Ainsi, il se retrouve victime d'un flou lié à son utilisation et à sa gestion. Cette difficulté à saisir la notion d'espace public influence la représentation et les usages qu'ont les populations du domaine de l'Etat. D'où les comportements d'incivisme observés auprès des citadins nationaux et étrangers. Cependant, il est important de souligner la responsabilité des autorités relative au débordement, au laisser-aller, au manque de moyens ou de volonté qui conduit à amplifier les maux urbains. Concrètement, l'absence de commodités et d'aménagements ainsi que les lenteurs et lourdeurs administratives entraînent incivilités, autonomisation du bâti et des activités économiques mal localisées. Aussi, la dimension culturelle peut justifier les comportements peu orthodoxes des populations. En effet, l'urbanité comme marqueur identitaire du citoyen urbain se confronte à d'autres urbanités nationales et internationales, de même, qu'à des comportements associés aux pratiques villageoises. Au final, les différents facteurs sus mentionnés permettent de mieux appréhender l'occupation anarchique, la dégradation, l'insalubrité des trottoirs et des campements dans une perspective sécuritaire. Evoquer la dimension sécuritaire permet de rappeler le dicton « Libreville ville attrayante et propre » qui résume parfaitement les enjeux liés à l'attractivité, à la modernisation et à l'éologie urbaine, à travers la sécurité et l'esthétique. Mais, la modernité urbaine se révèle être un paradoxe car, outre l'aménagement, l'expansion de la ville et la cohabitation multiculturelle avec ses corollaires témoignent cette ambivalence de l'urbanisation. L'utilisation illégale des trottoirs par les commerces met à mal la sécurité des usagers (Planche photographique 1).



Planche photographique 1. Les trottoirs encombrés par les activités commerciales (Clichés : a) Nyinguéma Ndong ; b) Rogombé, 2024).

Les photos a) et b) illustrent l'encombrement typique des trottoirs de Libreville, mettant en évidence les problèmes de sécurité pour les piétons. En effet, l'utilisation inappropriée des trottoirs par le commerce des produits locaux (manioc, banane plantain, sardine, maquereaux...) et des produits importés (seaux, cuvettes...) témoigne d'une privatisation de ces derniers par les occupants illégaux qu'Engo Assoumou (2007) qualifie de « remplissage des es-

paces non encore occupés » surtout par des commerçants. Une privatisation de l'espace public qui génère des conflits d'intérêts entre piétons et commerçants, contraignant les premiers à marcher sur la chaussée au risque de subir des dommages corporels et exposer les seconds et leurs marchandises à des accidents et autres dommages (accidents de circulation, perte de marchandises...). La vente sur les trottoirs pose également des problèmes d'hygiène et de santé publique liés à la mauvaise conservation des aliments vendus à même le sol (photo b).

La présence des vendeurs sur les trottoirs est souvent à l'origine des tensions plus ou moins vives entre autorités municipales et commerçants jugés illégaux. Dans les faits, les commerçants qui s'acquittent des taxes journalières s'arrogent le droit de s'installer sur les trottoirs selon le principe tacite de « place réservée » tandis que les agents municipaux se trouvent confrontés entre le respect de la loi et les réalités sociales. C'est le cas des commerçantes gabonaises qui jouent sur la fibre patriotique et sentimentale car, dans l'imaginaire collectif, ces dernières sont vues comme « des femmes et mères de familles se battant afin d'avoir des revenus et élever dignement leur progéniture sous des températures difficiles » (Commerçante gabonaise à Awendjé, 40 ans, 15 ans d'occupation).

Evoquer la question de sécurité dans les campements périphériques tient au fait d'une lutte contre l'immigration et l'installation clandestines de ressortissants allogènes impliqués ou non dans les activités halieutiques et connexes (Nyinguéma Ndong, 2015) comme évoqué plus haut. L'une des caractéristiques marquantes est que ces communautés de pêcheurs arrivaient, s'installaient et évoluaient dans la clandestinité sur le territoire gabonais au sein des campements le plus souvent disséminés à la périphérie côtière de la ville. D'une immigration essentiellement masculine, elle a progressivement muté en migration familiale *lacto sensus* avec femmes, enfants et autres membres affilés pour constituer des communautés. Globalement, on retrouvait ainsi de nombreux campements fourmillant de populations majoritairement en situation irrégulière et menant des activités commerciales complètement informelles dans des zones quasi inaccessibles. De plus, ces campements sont considérés à tort ou à raison par les autorités comme des réceptacles de clandestins usant de la voie maritime, et de véritables « no man's land » où s'opèrent de nombreuses activités illégales, illicites et également une zone de replis stratégique, pour de nombreux malfrats. En somme, ces groupements constituent des véritables antimondes vu que l'Etat éprouve toujours des difficultés à les contrôler du fait de leur isolement et parfois de la barrière linguistique (Loungou, 2014).

Par ailleurs, les autorités telles le Ministère de l'Intérieur ont tendance à considérer les campements de pêcheurs allogènes comme des bases-arrières du brigandage maritime (Nyinguéma Ndong, 2015). Il nous souviendra un fait marquant en 2002 ayant impliqué des pêcheurs du campement de Barracuda (sud de Libreville) dans le braquage à main armée et l'assassinat du commandant de la compagnie SDV Gabon. En outre, la Brigade Nautique rapportait en 2002 des actes d'agression commis par des pêcheurs béninois de Petite poubelle. Tous ces facteurs liés à l'insécurité en mer et sur terre ont jeté l'opprobre sur les pêcheurs ouest-africains déjà stigmatisés. Or, ces derniers, malgré leur situation irrégulière, sont la cheville ouvrière de la pêche maritime artisanale, secteur stratégique de l'économie nationale. Situation sensible qui les expose aux abus (contrôles répétitifs, requêtage...), aux cambriolages (matériel de pêche, effets personnel...), aux déguerpissements récurrents.

Enfin, la question de l'esthétique urbaine met en exergue des trottoirs sans normes et des campements-villages en pleine zone urbaine. Elle fait référence à la structuration, à l'hygiène et la beauté des aménagements urbains et se projette comme une vue d'ensemble. Pour le cas des trottoirs, l'esthétique se traduit par le caractère fonctionnel des aménagements et leur

aspect visuel. Les observations de terrains montrent que les activités commerciales qui se déroulent sur les trottoirs menacent l'esthétique de la ville de Libreville dans la mesure où, les installations hétéroclites et parfois désordonnées dédiées au commerce s'apparentent à de l'encombrement. En effet, à la fin de la journée, les commerçants abandonnent régulièrement leurs ordures (plastiques, cartons, reste d'aliments...) sur les trottoirs voire sur la chaussée. Or, la gestion des ordures dans les marchés est un réel problème dans la mesure où, le plus souvent les poubelles et bennes publiques sont non seulement incapables de contenir l'ensemble des déchets déposés mais créent également de la pollution olfactive. De plus, les usagers ne sont pas sélectifs dans le cadre du tri ménager qui, soulignons-le n'est pas encore entré dans les mœurs des citoyens et de l'Etat gabonais. A cela s'ajoute le non-respect des heures de dépôt des ordures par les usagers, officiellement à 18h (Mvelé N'dango'o, 2007). Malgré les dispositions légales prises par l'Etat et la privatisation du service de collecte par bien des entreprises depuis 1998 dont Gabon Propre Services (GPS), ANTIGONE, SANIVIT, l'Association Gabonaise de Lutte contre l'Insalubrité (AGLI) et, depuis 2002, la Société de Valorisation des Ordures du Gabon (SOVOG), la situation persiste. Si le ramassage d'ordures n'est pas régulier, les déchets s'accumulent sur les trottoirs et ternissent de fait l'esthétique urbaine (Photo 1).



Photo 1. Trottoir insalubre (Cliché : Nyinguéma Ndong, 2025)

La photo 1 montre une poubellisation des trottoirs de Libreville, entraînant un problème d'esthétique de l'environnement urbain. S'agissant de l'esthétique dans les campements de pêcheurs allogènes, il est à noter que ces derniers sont considérés comme des quartiers sous-intégrés. Ce qui de facto renvoie à une image peu reluisante de leur structuration. Leur localisation est un des premiers facteurs altérants. En effet, comme nous l'avons souligné plus haut, les campements de pêcheurs migrants se situent le plus souvent à la périphérie des zones urbaines, au sein des zones marécageuses et de mangrove (Planche photographique 2).



Planche photographique 2. Des campements-villages au cœur de la capitale librevilloise (Clichés: a) Nyinguéma Ndong ; b) Lembe Bekale, 2024).

La photo a montre le stockage du matériel de pêche alors que la photo b illustre les lieux d'échouage des pirogues. Dans les campements de pêcheurs allophones, les pistes ou chemins sont difficilement praticables et le plus souvent boueux. De plus, du fait de l'emplacement des sites et de l'ensemble des activités exercées, des odeurs malodorantes sont souvent constatées : poisson, fumage, marécage, poubelles etc. En outre, en termes de structuration, les campements ne disposent aucun plan d'aménagement hormis une allée centrale qui fait office de « boulevard », les habitations sont peu espacées et agglutinées les unes des autres. Enfin, en ce qui concerne le bâti, les habitations sont le plus souvent hétéroclites et réalisées à partir de matériaux de récupération. Comme le soulignait le chef de la communauté de pêcheurs nigérians, les Ilajé, localisé dans le campement de Grande Poubelle dans le sud de Libreville, le choix de la configuration des campements obéit à plusieurs logiques : la reproduction du mode de vie de leurs zones d'origines ; la peur d'un énième déguerpissement, le manque de moyens conséquents pour investir dans des habitations en parpaing... L'aspect global des campements de pêcheurs allophones montre une physionomie peu reluisante de l'environnement dans lequel ils vivent. Au Gabon, plusieurs sites de débarquement des produits de pêche maritime artisanale, localisés en périphérie (Figure 1) se caractérisent, sauf en de rares exceptions, par un aménagement des plus sommaires, dépourvu de tout équipement ou infrastructure (Bigoumba et al., 2022).

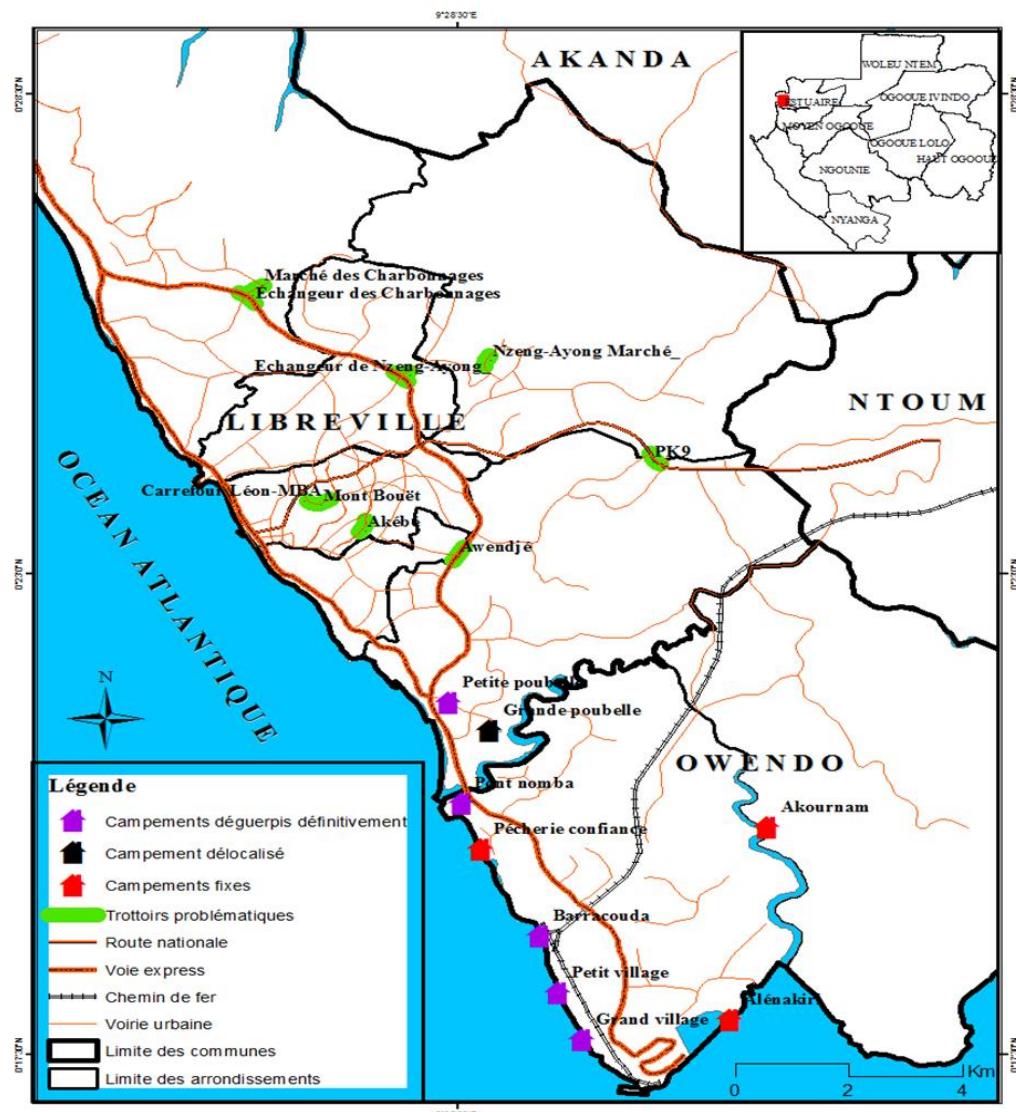


Figure 1. Localisation des trottoirs et campements des pêcheurs allogènes à Libreville et Owendo (Source : Nyinguéra Ndong, 2015)

4. Discussion

Le présent article a permis d'identifier et d'analyser les logiques d'implantations spatiales des activités commerciales informelles sur les trottoirs et les camps de pêcheurs et, de saisir leur impact sur la sécurité et l'esthétique urbaines dans le grand Libreville. Les pratiques de squat-terisation et d'occupation illégale transforment les trottoirs en espaces de travail alors que le trottoir est une unité spatiale élémentaire de l'infrastructure de circulation piétonne. Dans le même ordre d'idée, les espaces vacants occupés illégalement par les pêcheurs sont dédiés à l'espace vie et de travail.

Les trottoirs et les campements des pêcheurs, dans leur fonctionnalité actuelle, sont des territoires informels. Cette informalité prend diverses formes : ambulantes, sédentaires, temporaires et permanentes. Cette présence en fait aujourd'hui un élément incontournable de la description des paysages urbains, notamment dans les villes africaines au point que certains

auteurs y voient un « marqueur culturel urbain » (Steck, 2006). Libreville et Owendo n'y échappent pas. En effet, les logiques qui guident les commerçants et les pêcheurs sont à la fois économiques, sociales et stratégiques mais appréhendées comme « décalées » (Bonetti, 1995). Et, le premier facteur qui permet de comprendre cette occupation illégale est d'ordre entrepreneurial. Opportunité entrepreneuriale et disponibilité foncière, quelles qu'en soient les conditions de son accessibilité, ces choix sont en inadéquation avec la politique d'aménagement.

Selon Nogo Edongo et Tchuikoua (2021), « Très souvent dans les villes des pays du sud, comme dans le cas de la ville de Yagoua, les pouvoirs locaux ont tendance à laisser les choses se faire toutes seules par les populations ». L'occupation anarchique des trottoirs et les espaces libres par les pêcheurs à Libreville et Owendo révèlent les problèmes de gestion de l'espace urbain dissimulés derrière une espèce d'« économie de conflits » (Bonetti, 1995). Aussi, l'installation d'activités informelles le long des rues et dans les espaces vacants marque fortement le paysage urbain. Pour résoudre ce phénomène, les autorités municipales ont initié depuis plusieurs années des opérations de déguerpissement qui n'ont toujours pas donné les effets escomptés. Le déguerpissement consiste à déloger par la force publique les populations qui « privatisent » la propriété de l'Etat sans permis d'occuper ni titre foncier (Nguéma, 2014). Les opérations de déguerpissement à Libreville et Owendo concernent dans un premier temps les occupations anarchiques de l'espace public, en l'occurrence les trottoirs et les campements des pêcheurs qui n'obéissent pas aux conditions fixées par les Mairies. Il est important de souligner que le cas des habitations et autres constructions ou commerces anarchiques devra très certainement interpeler encore plus les autorités également.

La presse affuble les différentes opérations de déguerpissement de titres suffisamment évocateurs comme : « Domaine public routier : L'opération « Libérez les trottoirs » attendue ; « Les trottoirs transformés en parking à Libreville » ; « Libérez les trottoirs » de retour à Libreville » ; « L'opération « libérez les trottoirs » fait son retour à Libreville ! ». Ces actions menées parfois sur instruction du Ministère de l'Intérieur via la Préfecture de police ou par les services de l'hôtel de ville s'inscrivent dans le processus de récupération des trottoirs afin de rendre plus aisée la circulation des piétons. Une situation qui occasionne une résistance de la part des commerçants préoccupés par leur survie dont les conséquences se manifestent par la saisie ou combustion des marchandises, la démolition des tables de vente et des boxes.

Par ailleurs, les campements des pêcheurs allogènes connaissent des déguerpissements plus retentissants et plus dramatiques. En effet, ces campements, contrairement aux trottoirs qui sont des espaces d'occupation ponctuelle, sont des lieux de vie où s'organisent vie sociale et activités socio-professionnelles. A travers la politique du bulldozer, plusieurs campements de pêcheurs avaient été rasés avec des engins lourds. C'est le cas en 2012, où, l'Etat avait décidé du déguerpissement et de la destruction totale du campement de Pont Nomba, le plus important de tous abritant environ mille familles. Le caractère dramatique de cette informalité des campements des pêcheurs renvoie à la précarisation économique et sociale des communautés du fait de la paralysie de l'activité halieutique pendant plusieurs semaines voire des mois. Ces opérations montrent que l'Etat gabonais souhaite reprendre progressivement ses droits sur certains espaces longtemps restés sous occupation anarchique et illégale.

Depuis le début des opérations de déguerpissement, les autorités gabonaises ont du mal à se réapproprier le domaine public. Les mesures actuelles semblent être insuffisantes et inefficaces pour éradiquer le phénomène de l'occupation illégale de l'espace public. Les autorités

municipales prônent pour la sensibilisation et les avertissements, le déguerpissement, la destruction des étals et le ramassage des véhicules.

Cette occupation de l'espace public par les commerçants et les pêcheurs a un impact sur la sécurité et l'esthétique urbaines. En effet, ces territoires informels engendrent une insécurité et un désordre urbain. Pour Nogo Edongo, et Tchuikoua, *op.cit*, « les désordres urbains renvoient à des problèmes récurrents comme la surpopulation, l'insécurité, la pollution et la désorganisation du pouvoir dont souffrent de nombreuses cités. Aussi, la notion de désordres urbains peut porter sur une incapacité à penser l'évolution du phénomène urbain à cause de sa complexité ». L'Etat gabonais, en décidant de mener des opérations de déguerpissements, entend lutter contre l'occupation anarchique du domaine public. Cette reconquête de l'espace public lui confère une connotation disciplinaire à sa politique visant à instaurer de l'ordre là où il identifie du désordre et d'améliorer la sécurité publique.

Nogo Edongo, et Tchuikoua (2021) proposent quelques solutions : « Les politiques urbanistiques telles que définies par le législateur, lorsqu'elles sont appliquées dans un minimum de respect des normes, peuvent produire des effets encourageants quant à la gestion des espaces urbains ». Au Gabon, l'ordonnance n°002/PR/2017 du 27 février 2017 portant orientation de l'urbanisme en République Gabonaise, dans son article 2, stipule que l'urbanisme fixe les principes fondamentaux, les cadres législatif, réglementaire et institutionnel relatif à la planification urbaine, à l'occupation et à l'utilisation des sols. Elle définit la gestion des actes préalables à l'aménagement et à la construction, ainsi que la répression des infractions y relatives. Mais, dans la pratique, cette ordonnance inconnue des populations est très peu appliquée par l'Etat.

L'occupation de l'espace public par les commerçants et les pêcheurs est une réalité à Libreville et à Owendo. Pour les vendeurs, l'insuffisance de places dans les marchés municipaux et le problème de l'emplacement desdits marchés ne permet pas à la clientèle d'affluer sur ces différents sites. Ils proposent de créer des zones commerciales en périphérie et des marchés hebdomadaires. Et, enfin d'en faciliter le fonctionnement, un espace et un jour précis de la semaine seraient choisis. En revanche, les pêcheurs veulent que des zones spécifiques leur soient dédiées pour établir leurs campements. Pour Mwangi Kariuki (2022, p.32), la recommandation serait que tous les acteurs identifiés devraient être inclus dans la prise de décision en ce qui concerne la gouvernance urbaine de Thika. Les vendeurs de rue et leurs associations devraient y prendre part en tant qu'acteurs majeurs, ce qui est même un droit stipulé dans la loi sur les villes de 2011. A Libreville et à Owendo, tous les acteurs étudiés veulent participer à la conception de la gouvernance urbaine. Et, cette participation passe par la conception des espaces publics répondant à leurs attentes car, on gouverne mieux lorsque l'on prend acte des réalités existantes, et lorsque l'on dialogue de manière constructive et inclusive avec les personnes et les groupes concernés.

L'urbaniste de Thika a admis que dans le plan actuel, il n'y a pas de zones spécifiques allouées aux activités de vente de rue, en dehors des réserves routières qui sont officieusement acceptées à cette fin (Mwangi Kariuki, *op.cit*.) L'auteur propose que les recommandations, dans ce cas, soient que les programmes d'urbanisme puissent considérer la vente de rue comme l'un des modèles d'utilisation des sols dans les villes. Si les concepteurs de programmes intègrent la vente de rue, les développements futurs des villes refléteront ces activités et auront des sites réservés à cet effet. La résolution des problèmes de sécurité et d'esthétique urbaine à Libreville et à Owendo doit devenir un véritable projet de reconquête de l'espace public. Pour cela, tous gestionnaires de la ville devraient participer ensemble et penser à créer des projets sociaux qui incluent les besoins des occupants de l'espace public.

La gestion agit comme un correcteur. L'amélioration de l'espace public est l'un des objectifs de l'aménagement urbain. L'espace public est un espace vital pour les citadins. L'amélioration de l'espace public à Libreville et à Owendo est un défi de taille pour les municipalités. En effet, il est nécessaire de concilier les nombreux usages de la ville tout en créant des espaces attrayants et fonctionnels pour tous.

5. Conclusion

L'analyse de la géopolitique de la sécurité et de l'esthétique du domaine public a permis de caractériser les différents acteurs et leurs processus d'appropriation dudit domaine d'une part, des faiblesses de structuration des trottoirs et des campements de pêcheurs allogènes, d'autre part. L'importance de cette étude réside dans sa capacité à éclairer les divers défis et enjeux liés à l'occupation des espaces publics à Libreville et Owendo. Les acteurs étudiés ont des logiques contrastées dans la gestion des espaces urbains avec des profils variés

Les pratiques de squattérisation et d'occupation illégale transforment les trottoirs en espaces de commerce et certains terrains vacants en campements allogènes. Pour les commerçants l'anthropisation illégale des trottoirs est due à la situation géographique et à l'étroitesse des marchés actuels, Alors que les campements répondent à des logiques historiques. Ce désordre engendre une insécurité et une inesthétique urbaines en l'absence de politiques urbaines.

Ainsi, cette contribution enrichit les domaines de la géopolitique locale, de la gouvernance notamment à travers la planification urbaine et côtière. De même elle approfondie la compréhension des ancrages territoriaux complexes liés au cosmopolitisme des capitales, enrichis par les migrations internationales. Cela pour une meilleure gestion de l'espace public.

Utilisation de l'IA générative

Les auteurs n'ont pas eu recours à l'IA pour améliorer le texte de quelque manière que ce soit.

Source de financement

"Cette recherche a été autofinancée".

Conflits d'intérêts

Les auteurs déclarent qu'ils n'ont aucun conflit d'intérêts.

Références

Bignoumba, G.S., (2011). *Le concept de périphérie appliquée à l'activité halieutique : impact sur l'aménagement des pêcheries maritimes artisanales au Gabon.*, Géo-Eco-Trop, n°35, pp.33-40. https://geoeco-trop.be/uploads/publications/pub_351_04.pdf consulté le 8 décembre 2024.

Bonetti, M., (1995). *La reconstruction de l'espace public. L'enjeu de la gestion politique et de la gestion urbaine*, Les Annales de la recherche urbaine, n°68-69, pp. 15-25. https://www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_1995_num_68_1_1894 consulté le 5 décembre 2024.

Bouillard, Ph., (1983). *Aperçu du régime juridique des trottoirs*, in AT.D.F., n° 13, 105 p.

Buls, C., (1995). *Les principes de l'art urbain*, Liège, Mardaga, 305 p.

Engo Assoumou H.-C., (2007). *Voirie et structure urbaine à Libreville*, in : *Villes en parallèle*, n°40-41, pp. 152-178. https://www.persee.fr/doc/vilpa_0242-2794_2007_num_40_1_1440 consulté le 21 octobre 2024.

Gabon, (2013). Recensement Général de la Population et des Logements (RGPL), Ministère de l'Economie, de la Promotion des Investissements et de la Prospective, 97 p. https://www.statgabon.ga/wp-content/uploads/2020/01/RESULTATS-GLOBAUX-RGPL2013-OK_DECEMBRE-2015-1.pdf consulté le 10 décembre 2024.

Germain, S. (2012). *Le retour des villes dans la gestion de la sécurité en France et en Italie. Déviance et Société*, Vol. 36(1), 61-84. <https://doi.org/10.3917/ds.361.0061> consulté le 2 décembre 2024.

Gibert-Flutre, M. (2017). *Pour une micro-géopolitique des espaces publics ordinaires à Hô Chi Minh ville*. <http://www.gis-reseau-asie.org/fr/pour-une-micro-geopolitique-des-espaces-publics-ordinaires-ho-chi-minh-ville>, consulté le 4 novembre 2024.

Kariuki N.M.(2022). *Ventre dans la rue, politique du trottoir et métropolisation à Thika*. Thèse de doctorat en géographie humaine, Université de Bordeaux Montaigne 38 p. [These_Nathan_Mwangi_KARIUKI_Résumé_substantiel.pdf](https://www.theses.fr/2022BOR0001), consulté le 16 novembre 2024

Loungou, S., (2014). *La destruction des villages de pêcheurs au sud de Libreville. Une opération entre impératif sécuritaire et spéculation foncière*, L'Espace Politique. <http://journals.openedition.org/espacedpolitique/299> consulté le 10 décembre 2024.

Mahamat Moussa Dicker, M., (2016). « *La problématique de l'occupation et de la gestion de l'espace public dans les communes de Ouakam et Mermoz sacré cœur* ». <http://gestion-urbaine.blogspot.sn/2007/11/definition.html> consulté le 28 septembre 2024.

Mvele-N'dango'o, P.-C., (2007). *La gestion des ordures ménagères à Libreville et Abidjan*. Villes en parallèle, n°40-41, pp. 226-241.

Nguéma, R-M., (2014). *Politique de déguerpissement et processus de restructuration des territoires de Libreville [Gabon]*. L'Espace Politique. <http://journals.openedition.org/espacedpolitique/2997> consulté le 11 décembre 2024.

Nguéma, R-M., (2005). *Développement de la ville, découpage et appropriation des territoires urbains au Gabon : le cas de Libreville*. Belgeo, n°4-2005, pp.481-498. <https://doi.org/10.4000/belgeo.12167> consulté le 11 décembre 2024.

Nogo Edongo, B.O., Tchuikoua L.B., 2021. *Incivisme des populations, laxisme des pouvoirs publics et désordre urbain dans la ville de Yagoua (Extrême Nord Cameroun)*, Revue canadienne de géographie tropicale/Canadian journal of tropical geography. Vol. 8-1, pp. 38-42. <http://laurentian.ca/cjtg> consulté le 14 décembre 2024.

Nyinguéma Ndong, L. C., (2015). Activités halieutiques et immigration clandestine dans le golfe de Guinée : le cas du Gabon, Thèse de Doctorat en géographie, Université de Nantes, 439 p.

Nziengui Mabila, 1985. Dynamique urbaine du grand Libreville : laissez faire et volonté d'aménagement, Thèse de Doctorat 3e cycle de géographie, Université Bordeaux III, 444 p.

Ovono Edzang, N., (2006). Les migrations des pêcheurs au Gabon. Approches pour une intégration aux plans d'aménagement. Rapport du Programme pour des moyens d'existence durables dans la pêche (P.M.E.D.P), F.A.O/D.F.I.P.

Ovono Edzang, N., (2013). Les pêcheurs migrants dans la province de l'Estuaire (Gabon) : approches pour une intégration aux plans d'aménagement, GéoEco-Trop., n°37, pp.113-126.

Quensiére, J., (1994). La pêche dans le Delta central du Niger, Paris, Karthala, vol.2, 495 p.

République Gabonaise, (2017). Ordonnance N°002/PR/2017 DU 27 FEVRIER 2017 portant orientation de l'urbanisme en République Gabonaise, 15 p.

Service de l'Urbanisme, du Transport en Commun et de l'Environnement (SUTCE), (2007). Guide pour l'aménagement des places et des espaces publics attrayants, n°2103, Ottawa.ca, 12 p.

Steck, J.F., (2006). La rue africaine, territoire de l'informel ? Flux, n°66-67, pp.73-86.